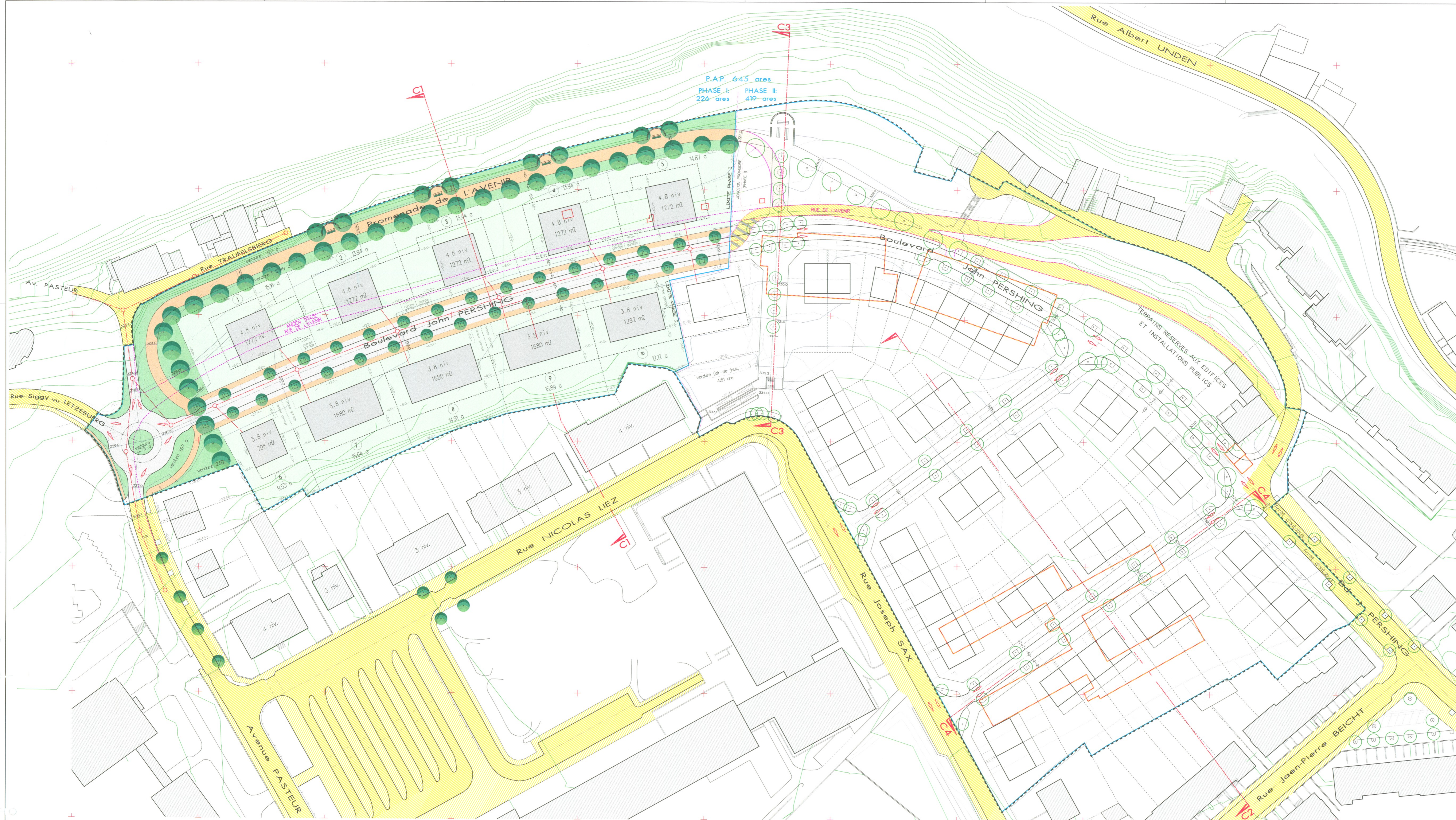




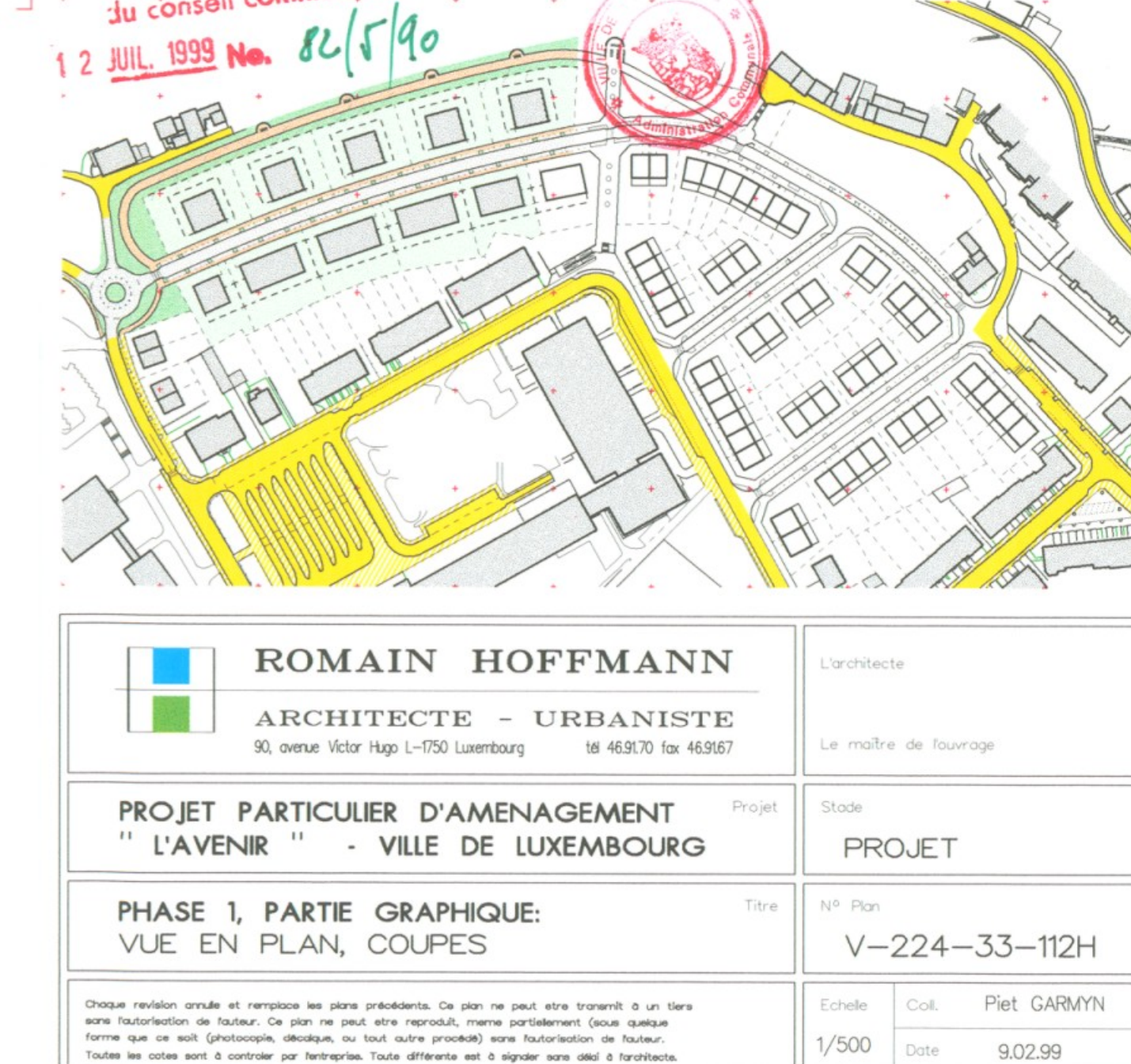
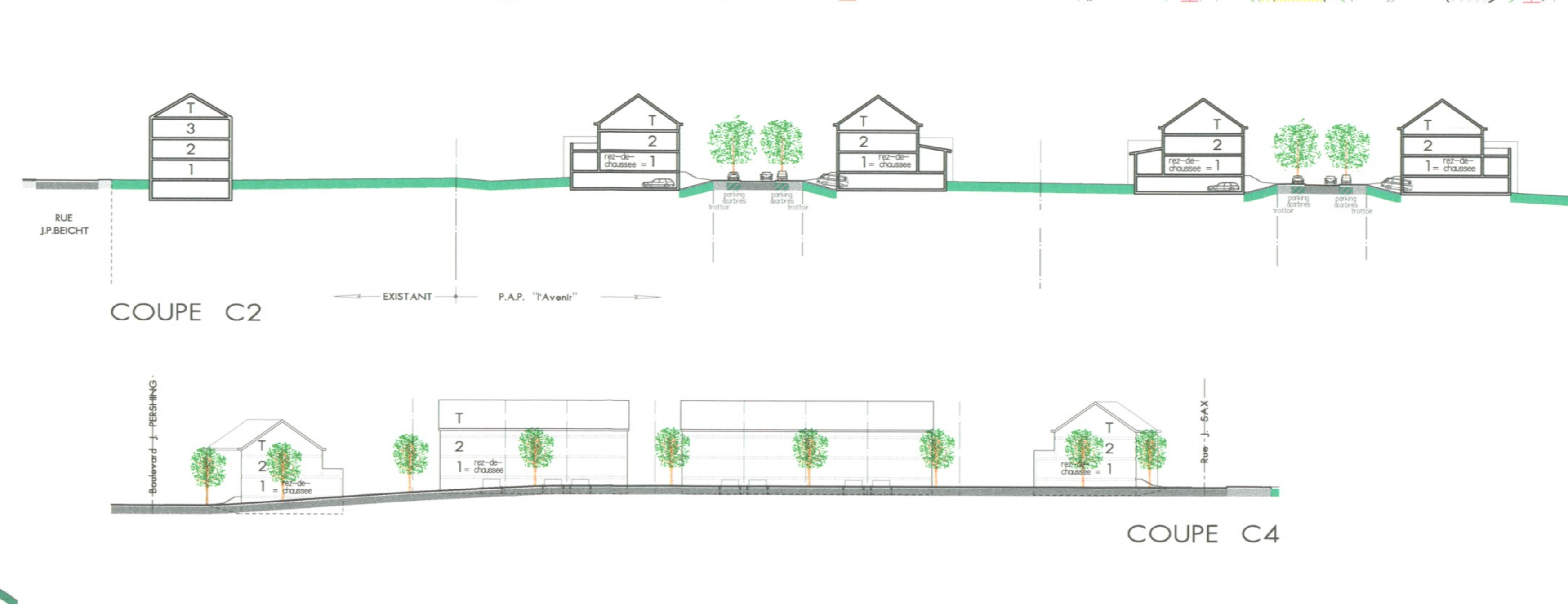
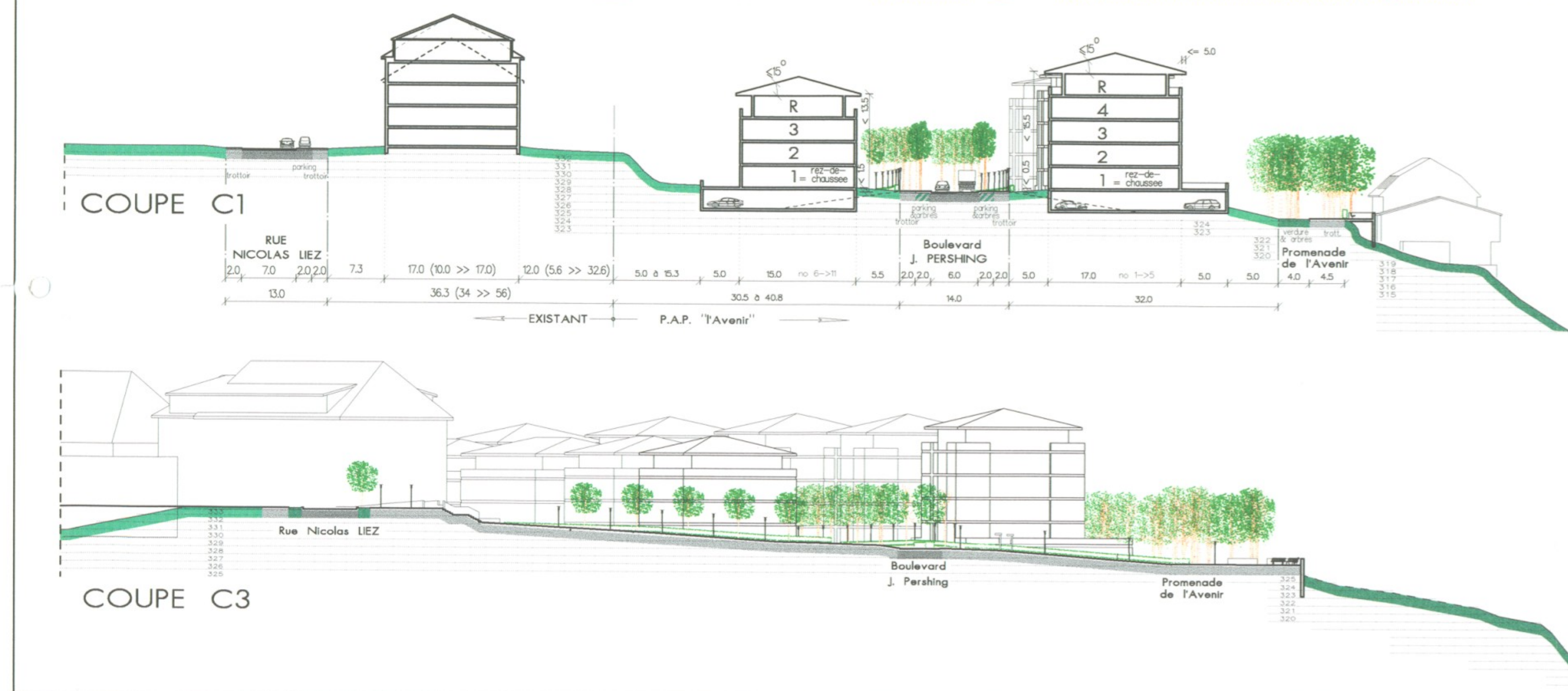
Le présent document fait l'objet
de ma décision du 06/09/99
réf. 12205
Le Ministre de l'Intérieur
Michel WOLTER

LEGENDE		
	NOUVELLE RUE	
	PARTIE CARROSSABLE	
	NOUVELLE RUE / PROMENADE	
	PARTIE RÉSERVE AUX PIÉTONS	
	VERGER PUBLIC	
	TERRAIN PRIVÉ (JARDIN)	
	TERRAINS RÉSERVÉS AUX ÉDIFICES ET INSTALLATIONS PUBLICS	
	PÉRIMÈTRE P.A.P.	
	LIMITE PARCELLE	
	RUE EXISTANTE (hors P.A.P.)	
	RUE EXISTANTE (hors P.A.P.)	
	PARTIE RÉSERVE AUX PIÉTONS	
	BÂTIMENT À DÉMOLIR	
	ZONE D'IMPLANTATION DE L'IMMEUBLE	
	ZONE D'IMPLANTATION SEULEMENT REZ-DE-CHAUSSEE ET SOUS-SOL	
	ZONE D'IMPLANTATION DU SOUS-SOL	
	NOUVEAU TERRAIN	
	NOUVEAU TERRAIN MODIFIÉ	
	BÂTIMENT EXISTANT et/ou HORS P.A.P.	

NO.	DATE	MODIFICATIONS	PAR
D	03/07/98	- Intégration du graticule suivant le plan du service des travaux neufs - 4.5.98, sans arrêt d'autobus (suivant lettre de M. R. Felpel dat. 27.5.98) - Liaison provisoire avec l'ancienne rue de l'Avenir pendant la phase 1 - Parcelles 6 à 11 : modification niv. souterrains, possibilité de ser les garages - Parcelles 30 à 43 : 5 terrains au lieu de 4 - Parcelles 12 à 63 : maisons bifamiliales	PC
E	25/09/98	- Parcelles 12 à 63 : maisons à trois façades : 3 habitations	PC
F	10/09	- Modification légende 'zone d'implantation ...' - Parcelles 1 à 11 : modification inclinaison toiture, 15 degrés - Parcelles 1 à 5 : modification sous-sol et accès - Parcelles 1 à 5 : modification texte	PC
G	29/09/98 (P.P.A.)	- Rues existantes dans périmètre de la phase I en 1999 - Ajout schéma d'assainissement (égout) - Modification text. NIV.	PC
H	9/02/99	- Texte 'rue de l'avenir' et ancien tracé rue de l'avenir	PC

Appartient à la délibération
Du conseil communal du 10 MAI 1999
12 JUL. 1999 No. 82/5490

SERVICE D'URBANISME



ROMAIN HOFFMANN
ARCHITECTE - URBANISTE
30 avenue Victor Hugo L-1500 Luxembourg M 46870 fax 46887

Le maître de l'ouvrage

**PROJET PARTICULIER D'AMÉNAGEMENT
"L'AVENIR" - VILLE DE LUXEMBOURG**

PROJET

**PHASE 1, PARTIE GRAPHIQUE:
VUE EN PLAN, COUPES**

V-224-33-112H

© Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.

Échelle: 1/500

Date: 9/02/99

Page: 1/1